







SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU + HAUT-RICHELIEU

COMMERCES | INDUSTRIES | TOURISME

12 MAI 2020, NUMÉRO 7

L'ÉCONOMIE JOHANNAISE redémarre graduellement

Depuis le 4 mai dernier, les commerces ayant pignon sur rue ont pu procéder à la réouverture de leurs portes et ce, après une pause de six semaines. Les propriétaires et les gestionnaires ont été fort actifs et créatifs afin de mettre en place toutes les mesures nécessaires pour assurer un lieu sécuritaire pour son personnel et sa clientèle.

Un bon nombre de clients reprendra goût à vous visiter au cours des prochains jours. Assurez-vous de les tenir informés de votre réouverture et des moyens sanitaires que vous avez mis en place. Utilisez Facebook, votre infolettre et pourquoi pas un simple envoi courriel personnalisé pour reprendre contact avec eux.

Profitez de la réouverture de votre commerce pour promouvoir vos nouveautés saisonnières, vos derniers modèles fraîchement arrivés et votre service personnalisé. Misez sur votre expérience client plus que jamais, afin d'inciter la clientèle à visiter les commerces locaux.

LES BONS COUPS!

- Bravo à la **Ferme Paradis**, qui a récemment fait don de 1 000 litres de désinfectant aux organismes et entreprises du Haut-Richelieu qui en avaient bien besoin pendant cette pandémie!
- De son côté, en plus de modifier sa chaîne de production pour fabriquer des écrans pour le visage, CCM a aussi donné 500 000 masques aux travailleurs canadiens de la santé.
- Parlant d'innovation et de changement de production, il faut lever notre chapeau aux **Soins corporels L'Herbier**, de Mont-Saint-Grégoire, qui a développé un gel désinfectant qui respecte les critères de Santé Canada.



Une nouvelle clientèle potentielle à vos portes

La réouverture des commerces de la Région métropolitaine de Montréal (RMR) a été repoussée au 25 mai prochain. Dans la RMR, on y retrouve les consommateurs de certaines villes voisines de Saint-Jean-sur-Richelieu dont les résidents de Chambly, Brossard, La Prairie, Candiac, Longueuil.

Pour certains d'entre eux, le magasinage sur le territoire johannais sera fort tentant. Soyez à l'affût auprès de cette nouvelle clientèle et n'hésitez pas en offrir un peu plus. Elle pourrait devenir une clientèle régulière de votre commerce.

Vous avez des questions sur les différents programmes ou vous désirez partager la situation que vous vivez au sein de votre entreprise. Contactez-nous!

INFO et SUPPORT aux entrepreneurs ■ covid19@nexdev.ca 450 359-9999 * nexdev.ca/infos-covid-19/

LE MENTORAT: un outil pour développer votre plein potentiel

Développer votre potentiel entrepreneurial en temps de COVID-19, est-ce toujours possible?

On dit que les crises nous amènent parfois à faire le point sur nos projets de vie. Gérer une entreprise, s'occuper de la relance post-pandémie, garder la motivation, dépasser les difficultés... c'est tellement plus facile lorsqu'on est bien accompagné. Sachez que les mentors de la Cellule de mentorat du Haut-Richelieu sont toujours disponibles pour vous soutenir dans votre démarche entrepreneuriale et sont là pour vous éclairer.

L'équipe de mentors partage non seulement son expérience de bâtisseurs d'entreprises, mais également de nombreuses informations pour surmonter les obstacles qui sont le lot des entrepreneurs. Leur savoir-être en temps de crise est précieux lorsqu'on cherche une oreille attentive.

À la différence du coach d'entreprise, le mentor s'occupe plutôt de guider le mentoré et n'est pas là pour solutionner les difficultés techniques avec lui, mais bien pour l'aider à voir le chemin au-delà des embûches. Le service de mentorat téléphonique gratuit peut vous donner un avant-goût de cette expérience si riche qu'est la transmission de connaissances par un mentor! Pour en savoir plus sur ce service, vous pouvez lire l'article Le mentorat gratuit en temps de crise.

Vous aimeriez faire l'expérience du mentorat? Veuillez faire parvenir vos coordonnées et vos questions à **■ coordonnatrice@caehm.com**



Comprendre l'aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial (AUCLC)

- Résumé: le programme offre des prêts-subventions pour que les propriétaires puissent réduire d'au moins 75 % le loyer payable par leurs locataires qui sont de petites entreprises touchées par la COVID-19.
- Pour qui: les propriétaires d'immeubles commerciaux admissibles.
- Pour quel période: pour les mois d'avril, mai et juin 2020 (rétroactif).
- Le responsable du programme: Société canadienne d'hypothèques et de logement.
- Date limite pour présenter une demande: le 31 août 2020.
- Remarque: ce n'est pas le locataire, mais le propriétaire qui doit en faire la demande.
- Pour connaître tous les détails du * programme.

Avez-vous fait votre demande au Compte d'urgence pour les entreprises canadienne (CUEC)?

Le programme CUEC a été annoncé il y a déjà quelques semaines, mais considérant les avantages et la facilité à recevoir le prêt de 40 000 \$, sans intérêt pour douze mois, nous voulions nous assurer que vous bénéficiez de ce coup de pouce offert à un large éventail d'entreprise.

Pour être admissible, vous devez avoir versé entre 20 000 \$ et 1,5 million de dollars en masse salariale totale en 2019. Pour effectuer la demande, vous devez vous adresser à votre institution financière. Un délai de 3 à 4 jours est à prévoir avant de recevoir le dépôt de la somme d'argent dans son compte de banque. Si vous effectuez le remboursement total de votre prêt avant le 31 décembre 2022, vous n'aurez seulement qu'à verser 30 000 \$ du montant initial. Il s'agit donc d'une subvention non-remboursable de 10 000 \$ qui vous est remise. Pensez-y!

COVID-19 ET TOURISME: recommandations clés afin de soutenir les entreprises

Aux entreprises touristiques, veuillez prendre le temps de lire ce * mémo du président de la Cellule des chefs d'entreprises qui annonce un * Plan spécifique adapté à la situation de l'industrie touristique.

«Il y aura un été touristique au Québec», affirme la ministre du Tourisme, Caroline Proulx.



À L'AGENDA

FORMATIONS À DISTANCE



MERCREDI 13 MAI - 10hà11h

* Démystifier les mesures financières et améliorer ses liquidités en temps de crise

Ce webinaire gratuit sera présenté par le directeur général de Desjardins Entreprises Haut-Richelieu-Yamaska, Daniel Turgeon.

Il traitera des différentes mesures mises en place par les gouvernements pour réagir à la crise causée par la COVID-19, mais aussi des moyens pour les entreprises d'améliorer leurs liquidités pendant cette période difficile. Il prendra également le temps de répondre aux questions des participants.

JEUDI 14 MAI – 14h à 15h

🛪 Groupe de partage virtuel prise 6

Cette activité à succès se transforme en rendez-vous hebdomadaire! Nous récidivons et invitons de nouveau tous les entrepreneurs de la région à notre groupe de partage virtuel gratuit sur les conséquences de la pandémie de la COVID-19 pour les entreprises.

Venez discuter de vos bons coups, mais aussi de comment vous traversez la crise et comment vous vous sentez, personnellement et professionnellement. Le groupe est animé par Steve Trinque, président de Gestion Steve Trinque Inc.

JEUDI 14 MAI – 16h à 17h

* Présentation du programme « Certification en leadership et habiletés de direction »

Améliorer votre leadership et vos compétences comme gestionnaire vous intéresse? Unique en son genre, le programme de « *Certification en leadership et habiletés de direction* » a été élaboré en collaboration avec des enseignants universitaires et des chefs de file dans leur milieu.

Cette certification a pour objectif principal de développer des leaders efficaces aptes à mobiliser des équipes, à régler des conflits, à affronter le changement avec compétence et à relever les défis auxquels leur propre organisation est confrontée. Assistez à une présentation du programme!

VENDREDI 15 MAI – 12 h à 13 h

* Dîner Grande rencontre: Christian Dubé, président du Conseil du trésor

Pour cet autre Dîner Grande rencontre Desjardins, la CCIHR recevra le président du Conseil du trésor et ministre responsable de la Montérégie, Christian Dubé. La conférence du ministre Dubé, intitulée «La relance en Montérégie et au Québec», sera virtuelle, mais la CCIHR propose aux participants un dîner bien réel.

Les participants à l'activité auront le choix de pouvoir écouter M. le ministre en se faisant livrer, au lieu de leur choix, un repas en provenance de l'un des quatre restaurateurs locaux.

Des mesures de prévention pour améliorer la sécurité sanitaire de mon commerce

Toujours dans le but d'offrir un environnement de travail sécuritaire pour votre personnel et la mise en en place de mesures sanitaires pour vos clients, l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) a émis plusieurs recommandations pour les marchés d'alimentation et les commerces essentiels.

Mesures de prévention | Covid-19

À la lecture du document, vous constaterez que ces recommandations peuvent s'appliquer à un très grand nombre d'entreprises effectuant de la vente au détail. Vous y découvrirez les bonnes pratiques à mettre en place dans votre établissement dont les normes sur la distanciation sociale de 2 mètres, l'accueil de votre clientèle (entrée et sortie), les mesures préventives à l'intérieur du commerce, le mode de paiement et bien plus.

Pour plusieurs d'entre vous, l'ouverture de votre commerce s'est effectuée il y a quelques jours. Avec toutes les mesures préventives que vous avez mises en place, il se peut que vous deviez apporter des ajustements. C'est tout à fait normal. Selon les situations vécues, consultez le document et vous y trouverez certainement des pistes d'améliorations.



RAPPEL: Guide des ressources locales pour les produits sanitaires

Toujours à la recherche de visières pour votre personnel, de signalisation dans votre commerce et de produits sanitaires?

Consultez la dernière édition de notre * guide puisque nous avons fait quelques ajouts.



LE COMITÉ D'URGENCE ÉCONOMIQUE EST COMPOSÉ DES ORGANISMES SUIVANTS :

















